

ENTREN - Réunion n°2

Jeudi 22 septembre 2016

Présents : Patrick BRISSE, Damien DE CESARE, Nicolas DIDION, Jean-Marie GESNEL, Nicolas RAMPON, Michaël ROCHEDREUX

Absent excusé : Nicolas VUILLEMIN

Absent non-excusé : Denis SIMONIN

Invités : Nicolas FAUTH, Claude THOMAS

Horaires de la réunion : 7h45 - 9h25

BANQUE

Patrick BRISSE et Michaël ROCHEDREUX confirment que **les comptes bancaires sont bien ouverts**, les papiers sont signés et les premiers chèques sont encaissés. Pour l'heure, le compte affiche 120€ et une première facture de 44€ (inscription de l'association) sera réglée une fois le papier de validation de la banque reçu.

Concernant la conservation des documents et papiers administratifs, il a été décidé d'avoir à la fois papier et version numérique.

COTISATIONS

Pour le moment, l'association compte 3 adhérents. **Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de régulariser leur adhésion** rapidement.

Tous les chèques doivent parvenir à Michaël ROCHEDREUX, via l'adresse postale de l'Association (CCGC). La possibilité de payer par virement sera donnée mais il est nécessaire d'indiquer l'IBAN de l'association sur le formulaire d'adhésion.

Une facture sera systématiquement envoyée par Michaël ROCHEDREUX après réception du paiement.

EMAILS

Suite aux premiers dysfonctionnements, Patrick BRISSE a réalisé tous les tests de redirections mails. **L'ensemble du système fonctionne** désormais correctement.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Plusieurs invitations provenant d'associations d'entrepreneurs ont été reçues par Patrick BRISSE :

- Jeudi 29 septembre, Nicolas RAMPON ira assister à une réunion organisée par Parole d'Entreprises à Gondreville. Le but sera d'observer la tenue d'une réunion professionnelle, les sujets qui y seront abordés, le nombre de participants, si elles sont accès « business », etc.
- Lundi 26 septembre, Nicolas DIDION, Patrick BRISSE et Nicolas FAUTH (CCGC) iront à une réunion organisée par la CAREP, à Pompey. Nicolas DIDION doit s'occuper des inscriptions.

COMMUNICATION

Suite à la précédente réunion, Nicolas DIDION (agence235°) a proposé un devis concernant la mise en place de différents supports de communication (logo, papier en-tête, site internet et page Facebook).

Avant toute validation, il a été décidé de faire une consultation tarifaire à titre de comparaison.

Nicolas DIDION doit par ailleurs renvoyer le devis à toute l'équipe.

RECRUTEMENT

L'objectif fixé lors de la précédente réunion a été d'arriver, pour décembre 2016, à 50 entreprises adhérentes. Patrick BRISSE rappelle qu'il reste donc 40 entreprises à trouver, que c'est ambitieux mais réalisable.

Pour gagner en efficacité et garantir une adhésion rapide, le bulletin d'adhésion devra être simple (nom, prénom, société, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail). Afin

de qualifier la base-de-donnée et en vue de l'annuaire numérique, un email sera ensuite envoyé pour demander une brève description de la société nouvellement membre.

Patrick BRISSE propose d'ajouter le bulletin en bas de page de la plaquette et d'y inclure l'adresse de l'association au dos.

Un groupe de travail, constitué de Nicolas DIDION et Nicolas RAMPON, a été mis en place pour réfléchir au contenu de la plaquette et du bulletin d'adhésion.

RENCONTRE AVEC CLAUDE THOMAS (CCGC)

Claude THOMAS, membre de Communauté de Communes, est venu évoquer les passerelles possibles entre ENTREN et la Communauté de Communes du Grand-Couronné.

Différents points ont été abordés :

- **Mise en place d'un second « petit-déjeuner des entreprises ».**

Les membres du Conseil d'Administration sont d'accords à l'idée.

Nicolas FAUTH (CCGC) propose une rencontre avec une personne de l'équipe de Pôle Emploi dédiée aux entreprise.

Après échange, il a été décidé que le petit-déjeuner aurait lieu le **8 décembre 2016**, de 8h à 9h30, dans la salle polyvalente d'Eulmont.

Claude THOMAS, maire d'Eulmont, s'occupe de réserver la salle pour l'occasion.

Cet événement, initié par la Communauté de Communes, donnera également la parole aux membres d'ENTREN pour une présentation de 10 minutes de l'association.

- Patrick BRISSE a demandé aux membres du Conseil d'Administration une autorisation pour une **demande de subvention à la Communauté de Communes**. L'idée est de pouvoir bénéficier d'une aide financière pour payer les premières factures liées à la communication (et qui permettront de recruter de nouveaux adhérents). Pour Claude THOMAS, la CCGC préférera aider l'association en mettant des moyens à disposition (salles, etc.), plutôt que financier. Jean-Marie GESNEL met en alerte par rapport à tout ce qui a déjà été demandé à la CCGC (siège social de l'association, salles, etc.).

Vote : 1 Abstention, 1 Contre, 4 Pour

Nicolas DIDION propose d'orienter la **demande de subvention auprès du CRÉDIT MUTUEL**, acteur plus neutre et ayant des intérêts à communiquer auprès des entrepreneurs.

Vote : 6 Pour

Claude THOMAS propose également d'**aller voir Storengy** pour obtenir une subvention. Le Conseil d'Administration souhaite toutefois éviter que l'association soit directement affiliée à une société en particulier.

Jean-Marie GESNEL propose sinon d'opter pour un sponsoring des plaquettes.

- Concernant l'**obtention du fichier des entreprises** détenu par la Communauté de Communes, Claude THOMAS a révélé que cette option n'était **juridiquement pas envisageable** car trop complexe (CNIL, etc.).

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION

Quelques points ont été abordés et seront soumis à réflexion et vote à la prochaine réunion du bureau :

- le montant de la cotisation pour l'année 2017
- la définition d'un planning fixe pour nos réunions périodiques

Date de la prochaine réunion : jeudi 6 octobre, à 7h30

Fin de réunion : 9h25